Espace Jeunes «Le Rancard »
10/17 ans
3 impasse Marengo
02.31.37.88.57

Règlement Intérieur Le Rancard
Année 2022

• LES RÈGLES DE VIE

Respect – Politesse

Le Rancard étant un lieu de loisirs, de détente, nous vous demandons de faire preuve de respect les uns envers les autres, ainsi qu'envers les encadrants ou autres adultes côtoyés durant les activités.
Les consignes données par les différents intervenants devront être respectées.

Il est demandé à chaque personne fréquentant la structure de laisser les lieux dans le même état qu'à son arrivée (matériel, jeux rangés, vaisselle propre…)

Covid-19

Dans le cadre de l'épidémie liée au covid-19, le jeune doit être équipé d'un masque homologué fourni par ses parents. Le jeune ne doit pas venir sur la structure avec une température supérieure à la normale ou s'il présente des symptômes de maladies (vomissements, mal de tête …).
Nous ne devons pas mélanger les différents groupes, pour cela nous avons prévu une entrée pour les parents par le bas à droite, une entrée pour les jeunes en bas à gauche et une entrée en haut selon l'activité (précisé dans le planning).
Il sera demandé aux jeunes de se laver les mains dès son entrée dans le lieu.
La distanciation physique devra être respectée, soit 1m entre les différents individus dans l'enceinte du bâtiment. Ceci peut évoluer selon la situation sanitaire.

La cigarette et cigarette électronique

La cigarette ainsi que l'électronique est strictement interdite au moment des repas, des temps d'activités et dans les lieux de vie commune.
Les mégots devront être mis à la poubelle.

Alcool / Drogue / boissons énergisantes

Aucun alcool, aucune drogue n'est autorisée dans le Club et sur les activités.
Toute détention de produits illicites sera sanctionnée et les parents (voir plus) seront mis au courant. Nous pouvons interpeller les services concernés sur la possession de ces produits illicites.
Les boissons énergisantes ne sont pas autorisées sur nos activités.

Vols/dégradations

Aucun vol ne sera toléré (vêtements, MP3, argent, portable…). Selon la gravité du vol, si cela devait se passer, les parents et/ou le commissariat en seraient immédiatement avertis.
En cas de problème, l'équipe d'animation décline toute responsabilité.

Objets de valeur

Nous déconseillons fortement d'emmener des objets de valeurs (vêtements, radios, portable, …).

Utilisation du portable hors temps des repas et des activités.

En cas de problème, l'équipe d'animation décline toute responsabilité.

En cas de dégradations du matériel, ou des locaux, l'équipe se donne le droit de sanctionner, de porter plainte et de facturer les biens dégradés aux familles.

Médicaments

Il se peut que votre jeune suive un traitement médical (allergie, asthme, …). Il est important de nous le dire afin qu'on puisse le signaler en cas de problème. A inscrire dans la fiche sanitaire et à nous nommer en cas de modifications.

Pas d'automédication de la part des jeunes. S'il y a un traitement, obligation de fournir l'ordonnance qui sera confiée avec les médicaments à l'équipe encadrante.

Renvoi d'un jeune

Dans le cas d'agressions physiques et/ou de menaces verbales des sanctions immédiates seront prises par l'équipe d'animateurs.

Ainsi, l'équipe pourra mettre en place des sanctions évolutives, avec à chaque fois une rencontre avec les parents ; Ces étapes sont :

- 1er avertissement : exclusion du jeune pendant 3 jours d'activité
- 2ème avertissement : exclusion du jeune pendant 9 jours d'activité et engagement du jeune par écrit sur un contrat moral
- 3ème rencontre : exclusion définitive du jeune.

Participation aux activités

En cas d'annulation, les parents devront contacter les animateurs 48h à l'avance. Si ce délai n'est pas respecté, l'activité sera facturée aux familles.

Fait à La Roche sur Yon,
Le

Signature des parents **Signature du jeune**

AUTORISATION

Je soussigné_____autorise mon fils / ma fille _____:

⇨ A être transporté dans le véhicule personnel des animateurs :
Oui ☐ Non ☐

⇨ A rentrer seul à la fin de l'activité à l'adresse ……
…… :
Oui ☐ Non ☐

Signature des parents